



<p>Direction générale de l'enseignement et de la recherche Sous-direction des politiques de formation et d'éducation bdet 1 ter avenue de Lowendal 75700 PARIS 07 SP 0149554955</p>	<p>Note de service DGER/SDPFE/2014-199 13/03/2014</p>
---	--

Date de mise en application : 01/09/2014

Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 6

Objet : Baccalauréat technologique série STAV : définition des épreuves du deuxième groupe

Destinataires d'exécution

Inspection de l'enseignement agricole
Directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Directions de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Hauts-commissariats de la République des COM
Établissements publics nationaux et locaux d'enseignement agricole
Unions nationales fédératives d'établissements privés

Résumé : Instructions relatives à la mise en œuvre des épreuves du deuxième groupe pour la délivrance du baccalauréat technologique série STAV.

Textes de référence : Arrêté du 21 février 2013 relatif à la série "sciences et technologies de l'agronomie et du vivant : agronomie, alimentation, environnement, territoires" du baccalauréat technologique préparé dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole (STAV). Arrêté du 15 juillet 2013 relatif aux épreuves du deuxième groupe de la série "sciences et technologies de l'agronomie et du vivant : agronomie, alimentation, environnement, territoires" (STAV) du baccalauréat technologique.

La présente note de service a pour objet de préciser les épreuves du deuxième groupe définies par l'arrêté du 15 juillet 2013 en vue de la délivrance du baccalauréat technologique série « Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant » (STAV) de l'arrêté portant création du 21 février 2013.

Ces épreuves s'adressent **à tous les candidats** se présentant aux épreuves du deuxième groupe, qu'ils soient sous la modalité du contrôle en cours de formation ou hors contrôle en cours de formation.

Le candidat ayant obtenu à l'issue des épreuves obligatoires du premier groupe et des épreuves facultatives une moyenne au moins égale à 8 sur 20 et inférieure à 10 sur 20 est autorisé à présenter les épreuves du deuxième groupe.

Les dispositions de la présente note de service entrent en application **à compter de la session d'examen 2015.**

Organisation des épreuves du deuxième groupe - Définition

Les épreuves du deuxième groupe sont constituées de **deux épreuves orales** choisies par le candidat parmi les disciplines ayant fait l'objet des épreuves obligatoires écrites, anticipées ou non.

Intitulé des épreuves au choix du candidat :
E1 : Langue française, littératures et autres modes d'expression artistique
E4 : Mathématiques et Technologies de l'informatique et du multimédia
E5 : Philosophie et Histoire-géographie
E6 : Sciences économiques et sociales
E7 : Sciences du vivant
E8 : Sciences de la matière

Le candidat est déclaré admis s'il obtient à l'issue des épreuves du deuxième groupe une moyenne de 10 sur 20 ou plus à l'ensemble des épreuves.

Les épreuves du deuxième groupe ont une durée de 40 minutes, elles prennent la forme d'un oral. Les annexes numérotées de I à VI, jointes à la présente note de service, précisent les modalités des épreuves du deuxième groupe et les grilles d'évaluation correspondantes.

La note obtenue à chaque épreuve du deuxième groupe, affectée du coefficient global de l'épreuve, remplace les notes constitutives (notes issues des épreuves ponctuelles terminales et notes issues des contrôles en cours de formation) obtenues pour l'épreuve correspondante du premier groupe.

L'adjointe au sous-directeur des politiques
de formation et d'éducation

Joëlle GUYOT

ANNEXE I

BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE SERIE « STAV » - EPREUVE DU DEUXIEME GROUPE

Epreuve E1 : Langue française, littératures et autres modes d'expression artistique

L'épreuve du deuxième groupe E1 est affectée d'un coefficient 4. Elle prend la forme d'une épreuve orale. La durée de l'épreuve est de 40 minutes (préparation par le candidat : 20 minutes ; entretien avec l'examineur : 20 minutes). La grille d'évaluation correspondante est jointe.

L'examineur est un enseignant de lettres.

L'épreuve E1 évalue les objectifs du module M1. Il s'agit d'évaluer les capacités du candidat à lire les textes en appréhendant leurs enjeux esthétiques et humains, à les confronter dans une démarche argumentée, à mobiliser une culture littéraire et artistique qui éclaire et enrichisse la composition du corpus, à communiquer dans l'exposé et dans l'entretien avec clarté et en utilisant un vocabulaire d'analyse précis et adapté.

Pour tous les candidats en CCF et hors CCF, l'épreuve se déroule en deux temps.

Premier temps (durée de 20 minutes) :

Le candidat tire au sort un sujet fourni et préparé par l'examineur et dispose d'un temps de préparation de 20 minutes. Le sujet comporte deux textes littéraires d'une quarantaine de lignes ou un texte littéraire et une planche de roman graphique. L'un des deux textes peut être une traduction ; ces textes peuvent être accompagnés d'un para texte typographiquement distinct. Les références des documents sont rigoureusement indiquées (nom de l'auteur, titre de l'œuvre, année de publication, nom de l'édition, traducteur le cas échéant). Le corpus est accompagné d'une question qui invite le candidat à présenter les textes proposés et à justifier leur rapprochement en dégagant à la fois leurs différences et la thématique et/ou problématique d'écriture qui les unit.

Deuxième temps (durée de 20 minutes) :

Le candidat répond d'abord à la question posée par le sujet (durée maximale de 10 minutes). Puis l'examineur engage un dialogue avec le candidat pour reprendre et/ou approfondir des points évoqués lors de l'exposé et pour élargir la réflexion à des préoccupations esthétiques ou sociohistoriques en relation avec le corpus (liens avec d'autres œuvres, spécificités liées aux genres ou aux mouvements littéraires et artistiques, phénomènes d'intertextualité...).

**Examen du BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE SERIE « STAV » -
SESSION 2015**



EPREUVE DU DEUXIEME GROUPE

**Epreuve E1 : Langue française, littératures et autres modes
d'expression artistique**

Examen : Baccalauréat « STAV » Session : 20 - - Centre :

N° d'anonymat ou Nom-Prénom du candidat :
--

Épreuve 2eme groupe : E1 Date de passage : N° jury :
--

Critères d'évaluation	Barème
S'approprier le corpus : interpréter le sens et les enjeux esthétiques et humains d'œuvres littéraires et/ou artistiques.	/ 5
Raisonner : organiser l'exposé dans une perspective comparative, justifier la cohérence interne du corpus.	/ 5
Mobiliser une culture littéraire et artistique : appréhender le contexte des œuvres, établir des liens avec d'autres œuvres que celles du corpus, reconnaître un mouvement culturel, identifier des phénomènes d'intertextualité.	/ 6
Communiquer : s'exprimer avec clarté dans un niveau de langue approprié, exposer et dialoguer dans l'entretien avec conviction.	/ 4
Note du candidat sur 20 en points entiers =	
Appréciation générale :	
Signature du jury :	

ANNEXE II

BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE SERIE « STAV » - EPREUVE DU DEUXIEME GROUPE

Epreuve E4 : Mathématiques et Technologies de l'informatique et du multimédia

L'épreuve du deuxième groupe E4 est affectée d'un coefficient 4. Elle prend la forme d'une épreuve orale. La durée de l'épreuve est de 40 minutes (préparation par le candidat : 20 minutes ; entretien avec l'examineur : 20 minutes). La grille d'évaluation correspondante est jointe.

L'examineur est un enseignant de mathématiques.

L'épreuve E4 évalue l'objectif 1 du module M4. Il s'agit pour le candidat de mettre en œuvre une démarche de résolution de problème, d'évaluer et d'analyser les résultats obtenus.

Le candidat tire au sort un sujet.

Chaque sujet comporte un ou deux exercices qui s'appuient sur des énoncés portant sur des parties distinctes du référentiel de formation. Pendant l'interrogation, le candidat s'exprime dans un premier temps sur le sujet traité. L'examineur engage ensuite un dialogue avec le candidat, soit en poursuivant sur le même sujet, soit en élargissant le champ de la réflexion à d'autres notions traitées dans le référentiel de formation.

L'usage de la calculatrice personnelle du candidat est autorisé pour cette épreuve.

**Examen du BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE SERIE « STAV » -
SESSION 2015**



EPREUVE DU DEUXIEME GROUPE

Epreuve E4 : Mathématiques et Technologies de l'information et du multimédia

Examen : Baccalauréat « STAV » Session : 20 - - Centre :	N° d'anonymat ou Nom-Prénom du candidat :	Épreuve 2eme groupe : E4 Date de passage : N° jury :
---	---	--

Critères d'évaluation	Barème
S'approprier les documents : extraire l'information nécessaire dans un énoncé de problème.	/3
Analyser : proposer une méthode de résolution.	/6
Réaliser : mettre en œuvre la résolution en utilisant divers outils, calcul numérique, calcul formel, construction d'arbres etc...	/5
Valider : porter un regard critique sur le résultat.	/3
Communiquer : utiliser une présentation claire et cohérente.	/3
Note du candidat sur 20 en points entiers =	
Appréciation générale :	
Signature du jury :	

ANNEXE III

BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE SERIE « STAV » - EPREUVE DU DEUXIEME GROUPE

Epreuve E5 : Philosophie et Histoire-géographie

L'épreuve du deuxième groupe E5 est affectée d'un coefficient 4. Elle prend la forme d'une épreuve orale. La durée de l'épreuve est de 40 minutes (préparation par le candidat : 20 minutes ; entretien avec l'examineur : 20 minutes). La grille d'évaluation correspondante est jointe.

L'examineur est un enseignant d'histoire géographique ou un enseignant de philosophie.

Le candidat tire au sort la discipline sur laquelle il sera interrogé : **histoire géographique ou philosophie**.

- Dans le cas où l'élève tire au sort une question d'histoire ou de géographie : l'épreuve orale évalue l'atteinte des objectifs 1-2 et 1-3 du module M5 ; objectif 1 : « Etudier l'histoire et la géographie du monde contemporain » ; 1.2 : Etudier le monde depuis 1939 (histoire) ; 1.3 : Etudier le monde d'aujourd'hui (géographie) : mondialisation, Etats-Unis et Chine, espaces ruraux des « suds ».

Il s'agit d'évaluer les capacités du candidat à comprendre les documents, à les mettre en relation avec leurs connaissances et à répondre aux questionnements proposés.

- Dans le cas où l'élève tire au sort une question de philosophie : l'épreuve orale évalue l'atteinte de l'objectif 3 du module M5 : « Construire une culture philosophique pour interroger les faits et les idées du monde contemporain ».

Il s'agit d'évaluer les capacités du candidat à identifier le problème qui justifie l'écriture d'un texte philosophique donné, à en dégager la thèse, à procéder à l'analyse philosophique des termes en lien avec les notions au programme, à appréhender les enjeux du texte proposé au regard de l'histoire ou de l'actualité, à développer une pensée personnelle critique.

Pour tous les candidats en CCF et hors CCF, l'épreuve se déroule en deux temps.

Premier temps (durée de 20 minutes) :

Le candidat tire au sort un sujet fourni et préparé par l'examineur et dispose d'un temps de préparation de 20 minutes.

Sujet d'histoire géographique : le sujet comporte un ou deux document(s) d'histoire ou un ou deux document(s) de géographie, accompagné(s) d'un questionnement qui a pour but de vérifier les connaissances du candidat quant à la question étudiée, et d'une question plus générale propre à évaluer la capacité du candidat à produire une analyse historique ou géographique et à conduire une réflexion sur le monde contemporain.

Sujet de philosophie : le sujet comporte un texte philosophique accompagné d'un questionnement qui invite le candidat, d'une part à identifier la thèse et le problème auquel elle répond, d'autre part à se

positionner de manière critique par rapport à la thèse exprimée par l'auteur ou à partir d'un aspect du texte qui se prête à la discussion.

Deuxième temps (durée de 20 minutes) :

En histoire géographie : le candidat répond d'abord aux questions posées par le sujet (durée de 10 minutes au maximum). Puis l'examineur engage un dialogue avec le candidat pour reprendre et/ou approfondir des points évoqués lors de l'exposé, puis sur les enjeux historiques ou géographiques de la question.

En philosophie : le candidat répond d'abord aux questions posées par le sujet (durée de 10 minutes au maximum). Puis l'examineur engage un dialogue avec le candidat pour reprendre et/ou approfondir des points évoqués lors de l'exposé (explicitation de la thèse, clarification des termes ou des concepts, approfondissement d'un point du commentaire, etc...) et pour discuter des enjeux du texte en élargissant la réflexion à des considérations ou des préoccupations actuelles. L'examineur apprécie de manière globale la réactivité et la capacité de dialogue du candidat dans l'entretien.

**Examen du BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE SERIE « STAV » -
SESSION 2015**



EPREUVE DU DEUXIEME GROUPE

Epreuve E5 : Philosophie

Examen : Baccalauréat « STAV » Session : 20 - - Centre :	N° d'anonymat ou Nom-Prénom du candidat :	Épreuve 2eme groupe : E5 Date de passage : N° jury :
---	--	--

Critères d'évaluation	Barème
Identifier le texte philosophique comme un texte argumentatif : formuler la question que se pose l'auteur, qu'elle soit explicite ou implicite ; dégager la réponse que l'auteur propose ; repérer le cas échéant le point de vue auquel il s'oppose.	/ 6
Définir et analyser les concepts : définir les termes utilisés, les notions rencontrées ; produire des distinctions conceptuelles.	/ 4
Situer l'enjeu du texte dans l'histoire ou l'actualité : montrer l'actualité et/ou la permanence du problème et/ou de la thèse à travers les débats contemporains ou à travers des événements particuliers.	/ 4
Se positionner par rapport au texte : discuter succinctement la thèse défendue par l'auteur, ou s'approprier un aspect du texte pour en proposer un prolongement ou une discussion.	/ 6
Note du candidat sur 20 en points entiers =	
Appréciation générale :	
Signature du jury :	

Examen du BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE SERIE « STAV » -
SESSION 2015



EPREUVE DU DEUXIEME GROUPE

Epreuve E5 : Histoire Géographie

Examen : Baccalauréat « STAV » Session : 20 - - Centre :	N° d'anonymat ou Nom-Prénom du candidat :	Épreuve 2eme groupe : E5 Date de passage : N° jury :
---	--	--

Critères d'évaluation	Barème
Répondre aux questions posées sur le ou les documents (pertinence et exactitude des réponses).	/10
Comprendre : dégager la problématique ; formuler un point de vue sur une question ou un sujet d'histoire, de géographie et/ou d'actualité.	/6
Communiquer : utiliser le vocabulaire spécifique ; s'exprimer avec clarté.	/4
Note du candidat sur 20 en points entiers =	
Appréciation générale :	
Signature du jury :	

ANNEXE IV

BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE SERIE « STAV » - EPREUVE DU DEUXIEME GROUPE

Epreuve E6 : Sciences économiques et sociales

L'épreuve du deuxième groupe E6 est affectée d'un coefficient 3. Elle prend la forme d'une épreuve orale. La durée de l'épreuve est de 40 minutes (préparation par le candidat : 20 minutes ; entretien avec l'examineur : 20 minutes). La grille d'évaluation correspondante est jointe.

L'examineur est un enseignant de sciences économiques, sociales et de gestion.

L'épreuve E6 évalue les objectifs 2 et 3 du module M6.

Pour tous les candidats en CCF et hors CCF, l'épreuve se déroule en deux temps.

Premier temps (durée de 20 minutes) :

Le candidat tire au sort un sujet fourni et préparé par l'examineur et dispose d'un temps de préparation de 20 minutes. Le sujet s'appuie sur un ou des documents courts (texte ou partie de texte, tableau, graphique, schéma, illustration... l'ensemble ne dépassant pas une page) à partir duquel ou desquels une question est formulée.

Deuxième temps (durée de 20 minutes) :

Le candidat répond d'abord à la question posée par le sujet (durée de 10 minutes au maximum). Puis l'examineur engage un dialogue avec le candidat pour reprendre et/ou approfondir des points évoqués lors de l'exposé puis ouvrir le questionnement à des aspects qui auraient occultés lors de l'exposé.

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé pour cette épreuve.

**Examen du BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE SERIE « STAV » -
SESSION 2015**



EPREUVE DU DEUXIEME GROUPE

Epreuve E6 : Sciences économiques et sociales

Examen : Baccalauréat « STAV » Session : 20 - - Centre :	N° d'anonymat ou Nom-Prénom du candidat :	Épreuve 2eme groupe : E6 Date de passage : N° jury :
---	--	--

Critères d'évaluation	Barème
S'approprier les documents : extraire les notions utiles à la réponse à la question posée.	4/
Raisonner : proposer une argumentation cohérente et pertinente, utiliser de façon adaptée les concepts économiques.	5/
Mobiliser une connaissance de la réalité économique et sociale : se référer à des faits sociaux et économiques, établir des relations pertinentes.	5/
Communiquer : utiliser le vocabulaire économique adapté, réaliser une présentation claire et cohérente.	4/
Formuler un point de vue : se situer par rapport à la réalité économique et sociale.	2/
Note du candidat sur 20 en	
points entiers =	
Appréciation générale :	
Signature du jury :	

ANNEXE V

BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE SERIE « STAV » - EPREUVE DU DEUXIEME GROUPE

Epreuve E7 : Sciences du vivant

L'épreuve du deuxième groupe E7 est affectée d'un coefficient 7. Elle prend la forme d'une épreuve orale. La durée de l'épreuve est de 40 minutes (préparation par le candidat : 20 minutes ; entretien avec l'examinateur : 20 minutes). La grille d'évaluation correspondante est jointe.

L'examinateur est un enseignant de biologie-écologie.

L'épreuve E7 évalue l'objectif 3 du M7-1 et les objectifs 1.1 et 1.2 du module M7-2. Il s'agit d'évaluer les capacités du candidat à organiser et mobiliser ses connaissances, à raisonner logiquement, à exercer son esprit critique, à formuler des hypothèses et proposer de manière claire des explications et des solutions à un (ou des) problème(s) scientifique(s) posé(s).

Pour tous les candidats, en CCF et hors CCF, l'épreuve se déroule en deux temps.

Le candidat doit exploiter des documents en nombre restreint (les supports documentaires à exploiter sont de nature analogue à ceux utilisés durant la formation : photographies, schémas, tableaux de mesures, comptes rendus d'expériences, textes scientifiques etc...), en extraire les informations utiles, les confronter à leurs propres connaissances et interpréter les faits scientifiques exposés.

Premier temps (durée de 20 minutes) :

Le candidat tire au sort un sujet et dispose d'un temps de préparation de 20 minutes. Le sujet, construit autour d'un ou de plusieurs thèmes, comporte des questions portant sur le référentiel de formation.

Deuxième temps (durée de 20 minutes) :

Le candidat s'exprime d'abord sur le sujet (durée : 10 minutes au maximum). L'examinateur engage ensuite un dialogue avec le candidat (durée : 10 minutes au maximum) soit en poursuivant sur le même sujet soit en élargissant le champ de la réflexion à d'autres thèmes ou notions.

Pour cette épreuve, l'usage de la calculatrice personnelle du candidat est fonction du sujet tiré au sort.

**Examen du BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE SERIE « STAV » -
SESSION 2015**



EPREUVE DU DEUXIEME GROUPE

E7 : Sciences du vivant

Examen : Baccalauréat « STAV » Session : 20 - - Centre :	N° d'anonymat ou Nom-Prénom du candidat :	Épreuve 2eme groupe : E7 Date de passage : N° jury :
---	---	--

Critères d'évaluation	Barème
S'approprier les documents : extraire les notions scientifiques utiles à la résolution du problème scientifique posé...	/4
Raisonner : formuler une (des) hypothèse(s), proposer une argumentation cohérente...	/5
Exposer : présenter les explications de faits scientifiques et/ou des solutions à un (ou des) problème(s) scientifiques(s) posé(s).	/7
Communiquer : utiliser le vocabulaire scientifique adapté, réaliser une présentation claire et cohérente comprenant des représentations graphiques (tableaux, dessins, schémas...)...	/4
Note du candidat sur 20 en points entiers =	
Appréciation générale :	
Signature du jury :	

ANNEXE VI

BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE SERIE « STAV » - EPREUVE DU DEUXIEME GROUPE

Epreuve E8 : Sciences de la matière

L'épreuve du deuxième groupe E8 est affectée d'un coefficient 3. Elle prend la forme d'une épreuve orale. La durée de l'épreuve est de 40 minutes (préparation par le candidat : 20 minutes ; entretien avec l'examineur : 20 minutes). La grille d'évaluation correspondante est jointe.

L'examineur est un enseignant de sciences physiques.

L'épreuve E8 évalue les objectifs 1 et 2 du module M8.

Le candidat tire au sort un sujet.

Les sujets s'appuient sur des documents courts, des données, des résultats expérimentaux, des exercices... fournis et préparés par l'examineur. Ces documents permettent au candidat de mettre en œuvre une démarche de résolution de problème et d'analyser les résultats obtenus.

Le candidat s'exprime d'abord sur le sujet. L'examineur engage ensuite un dialogue avec le candidat, soit en poursuivant sur le même sujet soit en élargissant le champ de la réflexion à d'autres thèmes ou notions.

Pour cette épreuve, l'usage de la calculatrice personnelle du candidat est fonction du sujet tiré au sort.

**Examen du BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE SERIE « STAV » -
SESSION 2015**



EPREUVE DU DEUXIEME GROUPE

E8 : Sciences de la matière

Examen : Baccalauréat « STAV » Session : 20 - - Centre :	N° d'anonymat ou Nom-Prénom du candidat :	Épreuve 2eme groupe : E8 Date de passage : N° jury :
---	---	--

Critères d'évaluation	Barème
S'approprier : extraire l'information nécessaire, trier les notions scientifiques nécessaires pour répondre aux questions posées.	/3
Analyser : proposer une méthode de résolution, choisir une hypothèse et la formuler.	/5
Réaliser : calculer, extraire une grandeur d'une formule, exprimer le résultat d'un calcul...	/5
Valider : porter un regard critique sur le résultat, valider (ou invalider) une hypothèse...	/4
Communiquer : utiliser le vocabulaire scientifique ; réaliser une présentation claire et cohérente.	/3
Note du candidat sur 20 en points entiers =	
Appréciation générale :	
Signature du jury :	